L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 7 DECEMBRE 1893.

THEATRE DE L'OPERA.

Arrivée de cinq artistes nouveaux.

Grande nouvelle! Un véritable événement. Cinq artistes nouveaux viennent de nous arriver, hier matin. Cinq, d'un coup. On n'a jamais vu pareille chose à la Nouvelle-Orléans, rue Bourbon. Jamais troupe, plus ou moins dans l'embarras, n'a reçu à temps, au moment du danger, pareil ravitaillement. Qu'on dise après cela que la Direction lésine sur les frais!

On ne saurait faire plus royalement les choses.

En fait, il nous est arrivé :

1. Un ténor de force, M. Doliéan, dont on dit beaucoup de bien. Ne le connaissant pas, nous n'en pouvons dire ni bien ni mal.

2. Un chef d'orchestre de grand opéra, M. Cambon, M. Brunel ne pouvant seul suffire à la besogne.

3. Une forte chanteuse falcon, Mme Devianne; nous avons in de fort beaux éloges d'elle dans les journaux de Bordeaux, d'où, croyons-nous, elle nous arrive.

4. Deux chanteuses légères, Mmes Bloch—nom connu, qui a de grands succès à son actif, et Mme Mary. Nous en dirons autant d'elle que de M. Doliéan. Nous ne la connaissons que très vagement, par ouï-dire.

Nous attendons avec la plus entière confiance, sûr que nous n'aurons que des éloges à adresser à ces artistes qui plus que probablement les mériteront.

Ce soir, "Faust" avec MM. Soubeyran (Faust); Darmand (Méphisto); Montfort (Valentin), Mme Tylda (Marguerite), Mlle Lecion (Siebel). Espérons que nous aurons aussi notre première danseuse, Mlle Valdine.

Samedi, pour les débuts de M. Doliéan, fort ténor, de Mme Devianne, falcon et de Mlle Bloch, chanteuse légère "Les Huguenots." M. Doliéan, Raoul; Mme Devianne, Valentine; Mlle Bloch, Marguerite.

Pour les autres rôles, même distribution qu'aparavant.

Dimanche, en matinée, "Sigurd," avec le superbe personnel que l'on connaît et l'excellente mise en scène que l'on a déjà applaudie; y compris l'incendie, si remarquablement réussi.

Dimanche soir, "Barbe Bleue"—un chef-d'œuvre de bouffonnerie et de musique légère.

Voici la distribution, Barbe Bleue, M. Merly; Boboche, M. Jouanne; Popolani, M. Constance; Boulotte, Mlle Lecion; Clémentine, Mme Cools-Markels.

Voilà, certes, plus d'une occasion de prouver à la direction que l'on est sensible aux efforts qu'elle fait pour satisfaire le public. Il faut que celui-ci reprenne le chemin du Théâtre de l'Opéra qu'on l'a laissé déserter, en faveur de la troupe Coquelin. Il ne faut pas que ces choses là se reproduisent. Ce serait lamentable.

GRAND OPERA HOUSE.

Le "Country Gentleman" poursuit la série de ses succès au Grand Opera House de la rue du Canal, avec M. Archie Boyd, dans le principal rôle et Mlle Ida Stembler, deux partenaires dignes l'un de l'autre.

En attendant, on prépare l'apparition de "Niobé," qui doit passer dimanche soir,—pièce bien faite, fort amusante et très bien interprétée par des artistes dont les noms suivent: Miles Marguerite Pearly, Lillian Dix, Daisy Mayhr, Julie Ring, Coralie Clifton; MM. J. R. Smith, Reddick Anderson, B. Howard, R. Irving—une troupe accoutumée aux succès.

Aujourd'hui commence la vente des places pour cette série de représentations.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

Le "Bal Masqué" attire toujours la foule à l'Académie de Musique; la semaine a bien commencé, à ce théâtre; elle finira de même.

Dimanche prochain, autre genre de spectacle, avec une actrice qui a fait sa marque sur la scène américaine, Miss Marie Wainwright, qui dans certains rôles a su se conquérir les bravos du public dans toute l'étendue de l'Union. Nous citerons entr'autres, "Camille," "Frou-Frou," "Man and Wife," "Social Swim," une pièce qui ne ressemble en rien à "Society" version anglaise du "Demi-Monde." Précisément les quatre pièces qu'elle doit jouer, la semaine prochaine. La série des représentations commencera par "Camille."

La vente des places commencera ce matin au contrôle.

THEATRE ST-CHARLES.

Voilà plus de 11 jours que le "Black Crook" tient l'affiche au Théâtre St-Charles et il y a toujours du monde, beaucoup de monde, et les applaudissements sont toujours aussi vifs que le premier jour. C'est que la mise en scène est vraiment fort belle et que les danses sont fort attrayantes. Il y a là un maître de ballet et deux danseuses qui méritent d'être vus.

Un clou chasse l'autre, dit le proverbe. Un premier succès en appelle un second. Voici venir la troupe de mimtrels dite "Field Columbian Minstrels." L'étoile de cette troupe est M. Al. G Field, à côté de lui brille du même éclat M. Frank Cushman, un diseur de calembredaines, un monologuiste extrêmement amusant. Nous vous recommandons le "Darktown Fire Brigade," qui vaut la peine d'être vue.

L'effectif de l'armée anglaise s'élève officiellement au chiffre de 218,000 hommes, dont près de 8,000 officiers et un peu plus de 14,000 sous-officiers.

L'infanterie compte 144,000 hommes; la cavalerie, 19,000; l'artillerie, 40,000; le génie, 7,000. Le reste appartient au service de santé, de l'intendance, du train et des arsenaux.

Parmi les 198,000 soldats, 38,000 sont âgés de moins de vingt ans.

Cette armée dispose de 15,000 chevaux.

Le divorce en Chine.

Un marchand de primeurs de la ville de Nagoya, qui est dans sa 65e année, vient de divorcer avec sa 26e femme pour en épouser une 27e.

Il paraît que ce marchand s'était promis, étant jeune, d'avoir 30 femmes.

Il déclare maintenant à tout venant qu'il est ravi qu'il ne lui reste plus qu'à divorcer 3 fois pour accomplir son vœu.

Carnet d'un philosophe:

"En ce monde, il ne faut demander de reconnaissance qu'au mont-de-piété."

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POETES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes;* ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, *ouvre seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera, dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725,

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 7 Déc. 1893.—Indications pour la Louisiane: Temps pluvieux; vents variables et du nord-ouest sur la côte.

Température du 6 décembre 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures de matin	46	7
Midi	64	16
3 P. M.	56	12
6 P. M.	56	12

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Daniel Joseph Schlumbrecht et Elizabeth Kleurer; John D. Krogegard à Anna E. Scheffel; John J aseph Messmer à Pauline Stock; Frank P. Gerstner à Annie Meyer; Louis Calve à Dorothea Villos; Joseph Groetsch à Margaret Schneuermann; Jacob Zuber à Sarah J. Bauer; Frederick Reinhert à Sophie Barst; Max Weis à Marie V. Schearer; Edward L. Zansler à Daisy L. Allen.

NAISSANCES—Mmes Paul Victor Blanchard, un garçon; Louis Fricke, un garçon; Oscar Teqtine, une fille; Marcel E. Champon, une fille; Rev. George C. Franke, une fille; Louis J. Verret, une fille; Wm. F Kaise, un garçon; Bernard Reesenbey, un garçon; Louis L. Dolse, un garçon.

DÉCÈS—Fannie Allen, 56 ans, 66 rue Nord Franklin; Roger Chaleron, 9 ans, 111 avenue Esplanade; (3 an Ti Ni, 36 ans, 143 rue Dauphine; Frank Gagliano, 6 mois, 13 rue Sud Basin; Réby Forvey, 4 mo's, 97 rue Sud Rochebleve; enfant feminin de Anais Augustin, 4 jours, rue Bagatelle et St-Claude; Julia Miller, 41 ans, rue Poydras, entre Bolivar et St-James; James Dunn, 66 ans, Louisiana Retreat; Jean Jette Adams, 9 ans, rues Thalie et William; Marie Williams, 63 ans, 245 rue Clara; Clute Wendling, 43 ans, 3091 rue Première; Fred Brand G. Blumenthal, 72 ans, 33 rue St-André; William Strolber, 16 ans, 137 rue Chippewa.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

J. Mezérat à I. Simon, un terrain borné par les rues Bourbon, Royale, Ste-Anne et Dumaine, $3,425 — $1,141 comptant.

Mme M. Nannah à L. Payseé, un terrain borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Constance et Laurel, $2,400 comptant.

P. Blanche à A. Johnson, un terrain borné par les rues Jena, Cadiz, Laurel, et Constance, $800—$100 comptant.

P. J. Johnson et al. à F Higgins, un terrain borné par les rues Tulane, Broad, Gravier et Dorgenois, $150—à terme.

J. Heros à P. Raymond, un terrain borné par les rues St C aude, Ursulines, Remparts et St-Philippe, $1,350 comptant.

André P. Abascal à Veuve Matthew Howe, trois terrains bornés par les rues Atlantique, Pacifique, Evelina et Market, $1,250 comptant.

Femme de M. Alton, à Mary Higgins, un terrain borné par les rues St-Claude, Annette, St-Antoine et Marais, $1,450 comptant.

Frank H. Winter à Veuve Theo. Miller, un terrain borné par les rues Liberté, Howard, St-André et Félicité, $1,400 comptant.

Succession de T. Gehl à G. H Faivre, un îlet borné par les rues Constance, Peniston, Magazine et Amelia, $1,925 comptant.

J. W. Klapper et femme à Wm Zunsel, deux terrains bornés par les rues Robert, Tchoupitoulas, Soniat et Jersey, $700 comptant.

G. Calvo et al. au Orleans Levee Board, une portion de terre bornée par le Chemin public, les rues Walnut, South et la propriété Foucher, $250 comptant.

Mme E. McCowen à J. Regan, un terrain borné par les rues Gaiennié, Annonciation, Erato et Constance, $1,500 comptant.

H. Gascon à D. De Castro, une portion de terre bornée par les rues Villeré, Columbus, Marais, St-Bernard et Laharpe, $2,000 comptant.

Mme J. Redone à G. W. Nelson, un terrain borné par les rues Claiborne, St-Jean-Baptiste, Français et Union, $825 comptant.

Succession de F. Ermann et al. à A. Ermann, un terrain borné par les rues St-Charles, Milan, Carondelet et Berlin, $5,000 comptant.

A. Buesing à A. Cientat, un terrain borné par les rues Espagne, Mandeville, Villeré et Urquhart, $1,000 comptant.

N. F. Dufour et femme à Mme A. B. Lacoste, un terrain borné par les rues Tréuné, Marais, Dumaine et St Philippe, $2,800 comptant.

Cour Civile de District.

McElroy & Cie., contre E. Van Horn, pour $500.

J. B. Vinet contre Mme Pendarois, pour entrer en possession de certaine propriété.

Anita Riggo demande l'émancipation.

E McCreever contre Chas. Pike, pour $1.500.

C. B. Black & Cie., contre F. T. Copp, pour $191 05.

Martin Wise et Fitzhugh, contre la Texas & Pacific R. R. Co., en $526 91 de dommages.

Mme Anne Harris contre J. J. Keegan, pour l'obliger à accepter certaine propriété.

Smith frères & Cie., contre E. Lange, pour $917 71.

John Berg, contre Louise Lafont, en partage.

Fritz Jahncke, contre A. Maas, pour $924.

L. Revol contre M. J. Vergnole, pour empêcher le défendeur d'agir en qualité de président de la Société Française.

W. C. Mitchell contre H. Rosetta Gravel Co. pour $38,000 97.

Cour Criminelle.

Section A.

F. Felgel et Wm Miller, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Joe Carlin, larcin, six mois de pénitencier.

Section B.

A. Johnson, larcin, 1 an de pénitencier.

Sydney Parker, voies de fait, six mois de prison de paroisse.

Minnie Hacktt, larcin, six mois de pénitencier.

Lucy Johnson, larcin, 1 an de pénitencier.

Première cour de recorder.

Hier matin a comparu devant la première Cour de recorder Guy Gurney qui est accusé d'être l'auteur du vol de $22,500 qui a été commis au préjudice de la Compagnie d'Express. Cet argent a été volé pendant le transport d'une somme de $50,000 envoyée de New-York à la Nouvelle Orléans. Les detectives se sont mis immédiatement à la recherche du coupable et M. Pirkerton, chef de l'agence bien connue est venu lui-même en ville et a pendant son séjour arrêté un nommé Gurney. On se rappelle que cette arrestation avait soulevé les protestations de la Presse et de la population.

L'accusé a été renvoyé en prison en attendant sa comparution devant un tribunal supérieur.

La machine à drainer de la rue d'Orléans.

Les travaux de réparation de la machine à drainer de la rue d'Orléans sont terminés, mais il est impossible à la ville de s'en servir par suite du refus de M. Farrel le commissaire des travaux publics, de payer les frais de réparation.

Il prétend que ces dépenses ne sont pas couvertes par son budget, bien que le Conseil ait parfaitement eu l'intention de prélever la somme nécessaire au paiement de ces travaux sur les $30,000 supplémentaires qui ont été accordées à M. Farrel dans le budget amendé

M. Farrell dit en outre que le charbon fait absolument défaut et que ce n'est point son affaire d'en acheter.

Il aurait dit on proposé à un conseiller municipal d'en acheter, mais, comme bien l'on pense, il a décliné cette offre.

Il serait à désirer que l'on s'entendît bientôt sur cette question car ce n'est pas en ce moment, en pleine saison des pluies, que l'on peut laisser inactive une des machines à drainer les plus nécessaires de la ville, par le fait qu'elle épuise l'eau d'une superficie considérable dans un quartier très populeux. Le prix des réparations s'élève à $2,964. Les travaux ont été exécutés par M. M. Villavaso.

Accidents.

Un nègre du nom de d'Alphonse Scapinage a glissé hier matin en montant à bord du remorqueur Carmelite Saloy, amarré dans le Vieux Canal. Sa tête a porté contre le rebord du bateau et il s'est grièvement blessé. Il a été transporté chez lui, No 240 rue d'Orléans.

Enfant abandonné.

Hier matin, rue Baronne entre Jolie et Girod, un enfant de couleur enveloppé de chiffons a été trouvé par M. Livandais qui habite rue Julie No 254 1/2. L'enfant a été transporté à l'hôpital par M. Livandais qui a appris qu'il était né il y a deux mois environ dans cette institution, et que sa mère l'avait pris à sa charge la semaine dernière.

L'Archevêque Janssens.

L'archevêque Janssens est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans, de retour de Chicago, où il était allé pour assister à la consécration du nouvel évêque du Texas. Dix évêques et plus de deux cents prêtres assistaient à la cérémonie qui a été extrêmement imposante.

L'archevêque Janssens est revenu en bonne santé, mais il a beaucoup souffert du froid, qui était excessif sur les bords du lac Michigan et qui l'a retenu dans sa chambre pendant deux jours.

Il est heureux, dit-il, de se retrouver en Louisiane, où la température est si douce et où les frimas sont inconnus. On sait que Chicago est, de toutes les villes de l'Union, celle où l'hiver sévit avec le plus de rigueur.

Autre accident.

Un jumper dans lequel se trouvaient les enfants de M. Cuquet qui habite à Tunisburg, a été renversé hier matin par un camion au coin des rues Vallette et Villeré. Un des deux enfants qui l'occupaient, a reçu une légère blessure à la figure. Il a reçu les soins nécessaires dans une pharmacie du voisinage. Le conducteur du camion a été arrêté.

Les cafés-concerts.

La question des cafés-concerts est de nouveau à l'ordre du jour par le fait de l'ouverture d'un autre de ces établissements dans un local que l'on avait valemment essayé de transformer en brasserie sous l'administration Shakspeare. Plusieurs fois en effet avec une louable insistance, on avait refusé à M. Schonhausen le permis nécessaire pour ouvrir un café-concert dans l'ancienne banque de l'Union, située au coin des rues Douane et Royale.

Ce quartier était considéré comme trop voisin de la rue du Canal et par ce fait trop passant et trop populeux. Les habitants de ce voisinage avaient eux-mêmes protesté vigoureusement, disant que les chants et les cris qui sont inévitablement inévitable de ces bouges, les empêcheraient de dormir pendant une grande partie de la nuit et que la présence de semblable établissement nuirait beaucoup aux affaires des propriétaires des divers magasins situés dans ce quartier.

Cet établissement est ouvert depuis quelques jours, à l'indignation générale. On se demande comment le propriétaire a réussi à obtenir l'autorisation nécessaire et il est certain, si l'on en j.ge par l'exaspération des personnes intéressées, que ce café ne restera pas longtemps ouvert, car l'administration se verra obligée de prendre des mesures pour le faire fermer.

Bagarre.

Samedi dernier, pendant une bagarre qui a eu lieu sur la plantation Rémé, un nègre a été blessé d'un coup de revolver par un de ses camarades. Le blessé a été atteint à la jambe gauche. Celui qui l'a blessé a réussi à prendre la fuite.

Transferts.

Le chef Gaster a ordonné les transferts suivants dans la police, qui auront lieu aujourd'hui à midi.

Capitaine Barrett, du 5me precinct au 11me precinct.

Capitaine Donnelly, du 1er precinct au 5me precinct.

Sergent Cooper, du 11me precinct au 1er precinct.

Caporal Kaiser, du 2me precinct au 3me precinct.

Caporal Tanner, du 3me precinct au 2me precinct.

Caporal Fitzgerald, du 3me precinct au 1er precinct.

Caporal Porteous, du 1er precinct au 3me precinct.

Caporal Leroy, du 3me precinct au 5me precinct.

Caporal Boyard, du 5me precinct au 3me precinct.

Agent Shafe, du 5me precinct au 4me precinct.

Agent Ruiz, du 4me precinct au 5me precinct.

Agent Grasser, du 4me precinct au 6me precinct

Agent De Beaumont, du 6me precinct au 4me precinct.

Agent Hamilton, du 9me precinct au 1er precinct.

Agent Kevlin, du 1er precinct au 9me precinct.

Agent Moore, du 6me precinct au 2me precinct.

Agent Blain, du 2me precinct au 6me precinct.

Agent Devine, du 11me precinct au 2me precinct.

Agent Ryder, du 2me precinct au 11me precinct.

Agent Nox, du 10me precinct au 4me precinct.

Agent Marr, du 4me precinct au 10me precinct.

Agent A. D. Terrebonne, du 3me precinct au 5me precinct.

Agent Lambert, du 5me precinct au 3me precinct.

Agent Walsch, du 4me precinct au 5me precinct.

Agent Bruneau, du 5me precinct au 4me precinct.

Agent Keller, du 4me precinct au 3me precinct.

Agent Lamb, du 3me precinct au 11me precinct.

Agent Teen, du 11me precinct au 4me precinct.

Agent Smith, du 3me precinct au 1er precinct.

Agent Gorman, du 1er precinct au 3me precinct.

Agent Clew, du 6me precinct au 4me precinct.

Agent Lehman, du 4me precinct au 6me precinct.

Agent Simone, du 3me precinct au 5me precinct.

Abus de confiance.

I. J. Moran, qui demeure au No 119 de la rue Commune s'est plaint hier au chef de police, qu'un nommé Ed. Russell lui avait successivement emprunté des sommes de $10 à $15, ici donnant en paiement des chèques sur la banque Nationale d'Etat de Clay City, Ky.

Il y a quelques jours, Moran désirant rentrer dans son argent, a envoyé les chèques à la banque; mais on lui a répondu que Russell n'y avait pas de dépôt.

M. John E. Penn qui habite au No 103 de la rue St-Charles, a prévenu la police que Russell avait de la même manière obtenu de lui une somme de $10.

L'accusé a été arrêté et écroué au poste de police du premier precinct par les detectives Kerwin et Stubbs.

Evasion.

Vers 6 heures du matin un nommé Thomas Buhler qui était enfermé dans la cellule No 2, au poste de police du huitième precinct, s'est glissé dans une cellule contigue et a réussi à gagner la rue.

Il a été poursuivi par les agents qui l'ont rejoint au coin des rues Bartholomew et Delaronde et l'ont ramené au poste. Les cellules du poste d'Alger sont dans un état déplorable et ont besoin de réparation immédiates, ainsi que le prouve l'évasion d'hier matin.

Le feu.

Hier matin, vers 11 heures et demie, un commencement d'incendie dont on ignore la cause, a endommagé pour environ $500, le deuxième étage du No 760 de la rue Carondelet, appartenant à M. George W. Sentell et occupé par Léon Jaeger.

L'immeuble est assuré à la compagnie Hibernia. Le mobilier, qui est assuré pour $630 à la compagnie des Marchands, a reçu pour environ $600 de dommages. La boîte d'alarmes No 17 n'ayant pu être ouverte, l'alarme a été donnée par téléphone.

MEN'S FAITS.

Le juge Aucoin a réprimandé hier un autre agent de police parce qu'il ne parlait pas assez haut et assez intelligiblement en témoignant contre un accusé. Les agents ont en effet l'habitude de parler et bas que le juge est la seule personne qui puisse entendre ce qu'ils disent.

—Le juge Aucoin a condamné à $5 ou 10 jours un teamster du nom de Dan Haley qui avait obstrué une ligne de chars avec son véhicule.

—Hier matin à 1 heure, W. Huntinger et H. Haddenpole se sont pris de querelle, coin Jeannette et Jefferson, à Carrollton, au sujet d'une partie de cartes et Haddenpole a tiré un coup de revolver à Huntinger qu'il a blessé au bras droit. Il a ensuite pris la fuite.

—Une des voitures de la Rosetta Gravel Co., conduite par un nommé E. Lewis, a fait collision avec une locomotive de l'Illinois Central, coin Clara et Enghrenine. Elle a été endommagée pour $5.

—Robert Zimmer, un jeune homme qui habite au No 522 de la rue du Camp, a été blessé la nuit dernière d'un coup de revolver à la main droite par un individu qui passait en compagnie de plusieurs autres qui appartiennent à la bande de hoodlums qui fréquentent le quartier du marché Ste-Marie.

—Un agent de police a trouvé hier matin au coin des rues Remparts et Bourgogne, un panier contenant des légumes. Il l'a déposé à la station de police du 5me precinct.

—Un poêle à gasoline a fait explosion chez Mme Hietz, au No 14 de la rue Dryades. L'explosion n'a pas causé de dommage.

BULLETIN Télégraphique.

Les Révolutionnaires Mexicains.

Les révolutionnaires mexicains viennent de faire un autre appel au peuple. Ils s'adressent aux soldats qui les combattent et restent fidèles au gouvernement. Ils disent qu'ils sont tous frères et fils du même pays, qu'ils parlent tous la même langue et que s'ils marchent les uns contre les autres les armes à la main, c'est parce qu'ils ont été dégus par les tyrans qui sont à la tête du gouvernement.

Parlant du Président, ils disent: "Il vous prive de votre liberté, il vous contesterait le droit de vivre tranquillement auprès de votre famille. C'est un tyran que vous défendez, mais en restant fidèles à sa cause vous ne défendez pas celle du pays. Si nous nous trouvons face à face, c'est parce que vous défendez une cause injuste; vous êtes forts parce que vous êtes soutenus par un homme qui torture le pays et qui vous paie de misérables gages.

Nous, nous avons la force que donne le droit. Nous faisons ce que nous croyons qu'il est juste de faire et personne ne nous paie.

Les faibles et les laquais nous donnent le nom de bandits, mais notre conscience nous donne celui de patriotes. Nous voulons être libres ou mourir, mais nous ne consentirons jamais à être esclaves, etc.

Cette proclamation a été répandue dans tout le pays et elle a déjà eu pour résultat de gagner un grand nombre d'adhérents à la cause révolutionnaire.

Au Pérou.

Une dépêche de Lima, Pérou, annonce que 3,000 personnes ont fait cette ville une démonstration contre l'Equateur dans un des principaux squares. Le président, de sa fenêtre, a remercié la population de cette démonstration patriotique et a promis que le gouvernement défendrait l'honneur et les intérêts du Pérou.

Il a ajouté que si la diplomatie était impuissante, il ferait appel à la population et lui demanderait de faire son devoir sur le champ de bataille. La foule a essayé de pénétrer dans la cathédrale pour sonner l'alarme, mais elle en a été empêchée par les soldats. Elle s'est immédiatement rendue à l'église San Pedro, et comme personne n'en défendait l'entrée, elle a sonné le tocsin. Le préfet n'a pas tardé à arriver et il a promptement rétabli l'ordre.

Les soldats ont déchargé leurs armes en l'air pour effrayer la populace. Ils ont reçu de celle-ci en échange, des coups de revolver et de fusil, tous était rentré dans le calme. La légation de l'Equateur est fermée et le consul de ce pays s'est réfugié à bord du steamer anglais Hyacinthe.

La Révolution Brésilienne.

Les nouvelles de Rio annoncent que les récentes victoires des insurgés les ont encouragés et qu'ils ont repris l'espoir de triompher.

L'Etat de Santa Catharina est sous les armes et les troupes du gouvernement s'en occupent qu'une très faible portion.

Les fédéraux rassemblent leurs troupes pour envahir le Parana qui est mal défendu.

Ils espèrent ensuite pouvoir marcher vers le nord sur Rio de Janeiro et obtenir des renforts en route.

Le général Saraiva qui est à la tête du mouvement a déjà réuni 2,000 hommes. La ville de Desterro sera défendue par le navire Republica et plusieurs navires de guerre.

La situation au Maroc.

Madrid, 3 décembre—Une dépêche de Melilla dit: Tout est tranquille. Le général Martinez Campos a visité les camps, les forts et les hôpitaux. Le marquis de Castrillo a distribué au nom de don Carlos beaucoup d'argent aux blessés. Le général Martinez Campos continue à correspondre par lettre avec Muley Araaf.

Une autre dépêche dit que Muley Araaf a finalement décidé les Riffains à cesser les hostilités; il leur a promis que le sultan leur donnerait un autre emplacement pour leur cimetière, et leur construirait une mosquée de sa propre bourse. Muley Araaf restera à Melilla jusqu'à ce que la construction des forts soit achevée, ou que le commerce avec les indigènes soit repris. Le général Martinez Campos a autorisé, hier, la demande de Muley Araaf la reprise du commerce avec les indigènes.

Les travaux pour la construction des forts son poussés activement. Les soldats du sultan gardent le fort Guarich pendant la nuit, afin d'empêcher une attaque des Riffains en dernière minute.

La tournure pacifique prise par les événements du Maroc a été apprise avec plaisir par la plus grande partie de la nation. La presse belliqueuse, néanmoins ne cache pas son regret de penser que l'armée revendra peut-être sans s'être battue. Plusieurs journaux demandent que l'on exige une forte indemnité du sultan. Le *Courrier militaire* dit que le général Martinez Campos a accepté le commandement à Melilla à la seule condition qu'il aurait toute liberté d'agir.

Le nombre des troupes maintenant à Melilla est de 24,800 hommes.

Au Congrès.

Les membres du Congrès vont abandonner pour le moment la discussion du bill du revenu intérieur pour passer en revue le bill du tarif.

Il est en effet évident que le premier bill demeurera lien à de longs débats, ce qui retarderait l'adoption du bill du tarif.

Il n'est pas impossible que pendant la discussion du bill du tarif, quelques amendements y soient apportés qui en augmentant le revenu provenant de cette source, rendra inutile l'adoption d'un bill créant un revenu intérieur pour combler le déficit créé par l'inscription d'un grand nombre de produits sur la liste qui leur assure l'entrée libre aux Etats-Unis. Au nombre des questions sur lesquelles les représentants seront le plus divisés, on trouve en première ligne le bill relatif à la taxe sur le revenu.

Et ce qui concerne le sucre, on parle de voter un droit d'entrée sur le sucre brut.

La taxe sur les banques d'Etat sera vraisemblablement maintenue.

M. Hatch a annoncé que le Anti Option bill serait de nouveau présenté au congrès pendant la présente session.

Au sénat, la discussion de la question de Hawaii a commencé.

Plusieurs membres ont critiqué l'attitude de l'administration, ainsi que le rapport de M. Blount. Les sénateurs sont en général opposés à la décision du Président. Ils sont en faveur de l'annexion.

La dynamite en Angleterre.

La police de Londres vient de faire une perquisition dans une maison occupée par un nommé Schneider, qui s'est enfui à son approche. Elle a trouvé une boîte en fer enfermée dans une double boîte en bois. Cette boîte a été emportée au poste de police et plongée dans l'eau. Lorsqu'elle a été ouverte on a découvert qu'elle contenait 26 livres de dynamité.

La police est d'avis qu'elle a découvert quelque complot. La dynamite a été envoyée au laboratoire de Hounslow et l'examen a révélé que chaque tablette de dynamite contenait une mèche et que c'étaient autant de cartouches dont les anarchistes auraient pu se servir d'un moment à l'autre. La police est à la recherche de l'individu qui a disparu à l'approche des agents.

Le complot contre la vie du prince Ferdinand.

6 décembre—L'enquête qui a été ouverte sur le complot tramé contre la vie du prince Ferdinand de Bulgarie, a révélé que le lieutenant Ivanhoff et ses frères n'avait pas de complices.

Les autres prisonniers seront par conséquent remis en liberté après avoir témoigné contre les frères Ivanhoff.

Honduras et Nicaragua.

Une dépêche de Tegucigalpa annonce que les négociations entre le Honduras et le Nicaragua sont interrompues et qu'il faudra peut-être avoir recours à l'arbitrage.

Les Populistes et le tarif.

6 décembre.—On discute au Congrès l'attitude probable des populistes à l'égard du bill Wilson. A la Chambre, il est probable qu'ils voteront à l'unanimité pour le bill. Au Sénat, leur vote a une grande importance par le fait que quelques démocrates ont annoncé leur intention de ne pas voter pour le bill s'il n'est pas modifié selon leurs idées.

Certaine démocrates qui prétendent être bien informés disent que les populistes feront leur possible pour faire échouer le bill afin que la prochaine campagne roule sur la question financière.

On croit cependant que cette opinion est mal fondée.

L'hon. Lawrence Neal auquel on a demandé son avis au sujet du bill du tarif, dit qu'il approuve ce bill dans toutes ses provisions, sauf celle qui est relative à la prime sur le sucre.

Il dit qu'il est fâché de voir que les membres du comité ont été obligés de faire de semblables concessions sur la question du sucre. Il espère que le bill sera promptement voté, mais qu'auparavant la clause relative au paiement de 2 cents par livre aux producteurs de sucre sera annulée. Le paiement de cette prime n'est pas juste. Or une chose injuste ne saurait être tolérée même pendant une période de temps limitée.

Le Général J. Shields.

6 décembre—Une dépêche de Washington annonce que l'on vient de dévoiler, dans cette ville, la statue du général James Shields. Elle a été présentée au Congrès par l'Etat de l'Illinois et placée dans la salle des statues.

Collision.

Une collision a eu lieu sur la ligne du Warren & Niles St Railway à Warren, O. Deux chars se sont rencontrés au bas d'une descente et il s'est produit une terrible collision.

Deux voyageurs ont été mortellement blessés.

La grève du Lehigh Valley RR.

Presse Associée—

6 décembre.—La grève du Lehigh Valley RR est terminée. Des concessions ont été faites à la fois par les grévistes et par les compagnies de chemins de fer.

Le Sucesseur du Juge Billings.

6 décembre—Une dépêche de Washington annonce que l'on parle de M. Boatner, le sénateur de la Louisiane, comme successeur du juge Billings.

M. Boatner, approché par un de ses membres du comité, lui aurait dit qu'il était disposé à accepter la nomination.

Le séjour en France.

6 décembre—En vertu de la nouvelle loi, tous les étrangers qui auront l'intention de faire en France un séjour de quelques mois, devront au préalable en faire la déclaration à la police.

Nomination.

6 décembre—Le Président Cleveland a choisi M. Joseph Doe comme sous secrétaire de la guerre.

Lynch.

6 décembre—On écrit de St-Louis qu'un nègre a été lynché dimanche dernier à Vanndale, Ark.

L'Amiral Mello.

6 décembre.—Une dépêche du ministre Thompson, datée de Petropolis, informe le ministère de l'intérieur de l'arrivée de l'amiral Mello à la station de quarantaine de l'Ilha Grande, sur la côte brésilienne, au sud de Rio de Janeiro.

Un navire échoué.

6 décembre—Ce matin, au lever du jour, on s'est aperçu que le navire Jason qui s'était échoué hier au soir, était coupé en deux.

Six mâts ont été emportés. Un seul homme d'équipage a été sauvé. Il a été rejeté sur le rivage par la mer.

L'équipage se composait de 27 hommes.

Chronique de partout

6 décembre—Un riche amateur américain a acheté une statue de Mlle Sybil Anderson, représentée sous les traits de "l'Prêtre" par le sculpteur d'Lampage. La statue sera exposée au prochain Salon.

—Un incendie qui a pris dans un magasin de nouveautés à St-Paul, Minn., a détruit pour $100,000 de propriétés.

Le commandant X...., un de nos derniers grognards, a pour son épagneul, Black, une affection toute particulière. Dernièrement, il fait irruption, avec son "ami", dans un compartiment de première classe, au grand déplaisir d'un voyageur grincheux qui s'y trouve déjà installé.

Le train s'est remis en marche. Le fraîcheur de la température oblige à tenir les glaces fermées.

—Pouah! murmure le voyageur, cette bête sent mauvais!

LE COMMANDANT, *l'ail terrible.*—Ce n'est pas mon chien qui pue, monsieur, c'est moi!

Un écrivain parisien connu est très taciturne. Quelqu'un s'étonnait de ce mutisme.

—Que voulez-vous! dit Coppée, la façade n'est pas sur la rue.

ANNONCES JUDICIAIRES.

EDITION HEBDOMADAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare pour un placement

Vente par le shérif d'une grande propriété de valeur comprenant tout l'attirail d'une ferme.

Dans l'affaire de Mme Rebecca Mayer vs. Crescent City Yarn & Knitting Mills, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40.025.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois terrains, ensemble situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues North Peters (anciennement Levée), St-Ferdinand, Chartres et Montégut, deux desquels ont été désignés comme les terrains dix et onze, sur un plan de P. Gualdi, architecte en date du 25 mai 1885, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire. Ils se touchent et mesurent chacun, mesure américaine, vingt deux pieds et six pouces de façade sur la rue St-Ferdinand sur huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en arrière en commun avec le dit terrain sus mentionné et désigné comme le terrain dix et onze, sur un plan de Pilié & Community, voyers, en date du 17 février 1834, annexé à un acte passé par devant Felix Dufourcq, ancien notaire, le 1er mars 1836.

Il mesure, mesure américaine, vingt deux pieds six pouces de façade rue St-Ferdinand, sur cent pieds de profondeur, sur la limite qui le sépare du terrain No dix, et de l'autre côté, il y a une profondeur sur la ligne du terrain No dix, de cinquante-six pieds et le long de l'allée commune suditterrain et à l'aut